



## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

### COMMUNE DE TRÉVOL

## MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE TRÉVOL

**Objet :** Enquête publique relative au projet de modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme, de la commune de Trévol, approuvé le 20 novembre 2023, actuellement en vigueur, par le biais d'une procédure de droit commun.

Cette procédure a pour objectifs de rectifier une erreur matérielle concernant les Servitudes d'Utilité Publique.

Par arrêté n°2024-025 du 6 février, Mme le Maire a prescrit la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme.

Le projet de modification porte sur :

- 7.1 Liste des servitudes d'utilité publique
- 7.2 Plans des servitudes d'utilités publiques

L'enquête se déroulera à la mairie, du lundi 1<sup>er</sup> avril au mardi 30 avril 2024 inclus aux jours habituels d'ouverture et aux horaires suivants :

- les lundis, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00,
- le mardi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30,
- à l'exception des samedis, dimanches et des jours fériés.

Le dossier d'enquête sera également consultable depuis la page d'accueil du site internet de la commune : [www.trevol.fr](http://www.trevol.fr)

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur la modification N°1 du plan local d'urbanisme en cours pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en mairie, par mail à l'adresse suivante : [mairie-trevol@orange.fr](mailto:mairie-trevol@orange.fr), ou par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Trévol, 5 route de Moulins 03460 TREVOL.

Ces observations et propositions seront tenues à la disposition du public en Mairie.

A l'issue de la mise à disposition, Mme le Maire clôturera le registre des observations et présentera le bilan de la mise à disposition au Conseil municipal. Le Conseil en délibérera et adoptera le projet de modification simplifiée, éventuellement modifié pour tenir compte des remarques des Personnes Publiques Associées et des observations du public, par délibération motivée.

Marie-Thérèse Jacquard  
Maire de TREVOL